

## PROCÉDURE POUR GESTION DE L'USAGER AVEC SUSPICION OU CONFIRMATION DE COVID-19 EN RI-RTF

### SI L'USAGER HÉBERGÉ DÉVELOPPE UN OU PLUSIEURS DES SYMPTÔMES SUIVANTS :

- Fièvre;
- Apparition ou aggravation de la toux;
- Difficulté respiratoire;
- Anosmie brutale (perte d'odorat) sans obstruction nasale, accompagnée ou non d'agueusie (perte du goût);
- Céphalée;
- Mal de gorge.

#### Spécificités gériatriques :

- Fièvre à plus de 37,8°C rectale, ou 1,1°C au-dessus de la température basale sans foyer d'infection clair.

#### Ou

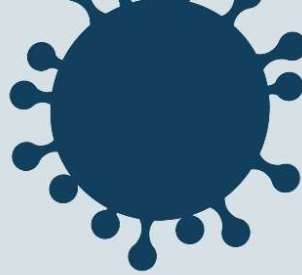
#### Symptômes atypiques :

- Détérioration de l'état général (DEG);
- Douleur musculaire;
- Fatigue intense;
- Confusion;
- Atteinte de l'état de conscience (AEC);
- Troubles gastro-intestinaux (ex : perte appétit, diarrhée).

### Contactez la ligne *Info Coronavirus* au 1-877-644-4545

- Si l'infirmière ligne info COVID recommande de faire un prélèvement pour le virus SARS-Co-V-2 (COVID-19) l'usager doit être confiné à sa chambre et **les mesures de la santé publique** doivent être appliquées.
- Aviser l'intervenant qualité (RI-RTF).
- Effectuer la demande de soutien à domicile au guichet d'accès SAD-SAPA par les mécanismes habituels et connus et préciser COVID-19 dans l'objet du courriel ou du télécopieur :
  - Inscrire qu'il s'agit d'une demande de prélèvement pour fins de dépistage et de suivi de l'état clinique de l'usager.
- Dès la suspicion de symptômes s'apparentant à la COVID-19, l'équipe clinique doit valider la possibilité de maintenir ou non l'usager dans son milieu de vie.
- **Si le dépistage est confirmé positif, appliquer les mesures de la santé publique.**
- Le jour, aviser le médecin de famille si l'usager demeure à la ressource.
- Si l'usager ne peut demeurer dans sa ressource, se référer à la « *procédure pour la relocalisation d'un usager majeur infecté à la COVID-19 hébergé en RI-RTF* ».

**En tout temps, si changement dans l'état de santé de l'usager, contactez la ligne  
*Info Coronavirus* au 1-877-644-4545**



## DÉPISTAGE ET SUIVI PAR L'ÉQUIPE DÉDIÉE SAD COVID-19

- Le SAD assure le suivi de l'utilisateur;
- L'infirmière du SAD communique avec le responsable de la ressource et/ou l'utilisateur;
- Suivre les directives émises par l'infirmière du SAD.

## PROCÉDURE SI L'USAGER DÉVELOPPE DES CRITÈRES DE SÉVÉRITÉ TELS QUE :

- Fréquence respiratoire  $\geq 24$ /min. ou détresse respiratoire aiguë;
- Tout critère jugé sévère par l'intervenant (ex. : altération de l'état de conscience).
  - Contacter l'ambulance (911);
  - S'assurer que la porte de la chambre est bien fermée;
  - Planifier le transfert vers l'hôpital.

## NETTOYAGE DE LA CHAMBRE :

- Immédiatement, après le départ de l'utilisateur, retirer les fournitures et la literie. Disposer selon les procédures habituelles en précautions gouttelettes/contact avec protection oculaire;
- Si le patient a des critères de sévérité, attendre le changement d'air (4 heures) avant de retirer la fourniture et la literie et d'effectuer la désinfection de type *Gouttelettes-Contact* par l'équipe d'hygiène et salubrité.

## DURÉE DES MESURES :

La durée des mesures pour les usagers qui présentent des symptômes et qui ont été mis en isolement est déterminée par la santé publique.

Rédigée par : Direction du programme déficience intellectuelle-trouble du spectre de l'autisme et déficience physique

Validée par : Direction des soins infirmiers, volet pratiques professionnelles et développement clinique

Autorisée par : monsieur Patrick Simard, PDGA